

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 6 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2020 A 20H00

Date de la convocation : 26 octobre 2020.

L'an deux mil vingt, le trente octobre à 20h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire
MM. Fabien VIEILLE-MECET, M. Laurent CLAUDET, Mme Jennifer BRESSAND, Adjoint
Mmes Corinne GARNIER, Chantal GUIGNARD Conseillères municipales

Excusés : Mmes Pascale FAIGNEZ, Justine GRENON, Chantal MARGUIER Magalie TROUTET,
Conseillères municipales et M. Mathieu BAUDIN, Conseiller municipal

Secrétaire de séance : Mme Jennifer BRESSAND

Ordre du jour de la séance n° 6 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 5 du 2 octobre 2020

2. Administration générale.

- Désignation des membres de la CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier). Délibération à prendre.
- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Offre groupée de Berger Levraut pour envoi dématérialisé des convocations.
- Délibération pour attribution des fonds de concours
- Association foncière : Nécessité de la dissoudre ?

3. Urbanisme.

- Zonage PLUI

4. Bâtiments et édifices publics.

- Eglise : Point sur les travaux et les paiements
Devis pour mise en conformité de l'électricité de l'intérieur de l'église
- Maison Robbe : Démolition de la grange
- Escalier sur chaufferie : Actualisation du devis

5. Voirie.

- Travaux réalisés et à venir

6. Questions diverses

- Problème d'adresses au 3B rue A. Fauconnet
- Rencontre avec M. Georges GIGNET
- Demande d'emplacement pour un commerce ambulancier
- Anniversaire de Madame BERNARD

Compte-Rendu :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 5 du 2 octobre 2020

Sans commentaire ni opposition, le compte rendu est adopté

2. Administration générale

- Désignation des membres de la CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier).

Les propriétaires de biens forestiers :

Titulaires : MM. CLAUDET Christian, VIEILLE-MECET Fabien

Suppléants : MM. ROBBE Pascal, CLAUDET Laurent

Les propriétaires de biens fonciers non bâtis :

Titulaires : MM. CHAMPREUX Alain, DUSSOUILLEZ Joseph

Suppléant : M. POURNY Jacques

- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Le conseil propose Mme Chantal Guignard pour représenter le Conseil Municipal, M. Michel Champreux en qualité de délégué administratif et M. Damien Courdier représentant du TGI (Tribunal de Grande Instance) pour les représenter.

- Offre groupée de Berger Levraut pour un envoi dématérialisé des convocations

La CFD propose un groupement de prestation pour la mise en place d'envois de convocations du conseil municipal via le logiciel métier des communes. Le groupement permet de bénéficier d'un tarif intéressant (180 € HT / an)

Le conseil donne son accord pour adhérer à ce groupement.

- Délibération pour attribution des fonds de concours

Comme chaque année, il est nécessaire de prendre une délibération pour permettre à la CFD de nous verser les fonds de concours d'un montant total de 69.702,35 € réparti en :

Fiscalité entreprises = 7.163,75 € et fiscalité ménages = 62.538,60 €

A l'unanimité, le Conseil approuve cette demande.

- Association foncière : Nécessité de la dissoudre ?

Compte tenu d'avis divergents, il est décidé de reporter la décision.

3. Urbanisme : Zonage PLUI

M. Fabien Vielle-Mecet présente les derniers plans établis par le bureau d'études et conformes aux propositions de la dernière réunion. A l'unanimité des présents, ces plans sont approuvés.

4. Bâtiments et édifices publics

- Eglise : 1) Point sur les travaux et les paiements

Le badigeonnage de la façade nord/ouest ainsi que le raccordement des chéneaux sont terminés.

Il reste à réaliser la partie électrique ainsi que la finition des abords : engazonnement, nettoyage des pavés, remplacement de 2 plaques d'égout en béton par des plaques en fonte, recouvrement des tranchées des 2 allées du cimetière ...

S'agissant des paiements, les documents sont en attente de validation par l'architecte.

2) Devis pour mise en conformité de l'électricité de l'intérieur de l'église

Il est nécessaire de faire un audit sur l'électricité intérieure de l'Eglise.

L'entreprise Prêtre qui a réalisé un diagnostic succinct va établir un devis de mise aux normes.

- Maison Robbe : Démolition de la grange

L'entreprise qui assure la déconstruction de la grange a endommagé sérieusement la pelouse du Parc.

L'EPF (Etablissement Public Foncier) nous a confirmé que la pelouse serait remise en état.

- Escalier sur chaufferie : Actualisation du devis

L'entreprise Grillet Concept a actualisé son devis pour la réalisation et la pose d'un escalier + 120 € H.T. comparé au devis de juin 2019. Le devis d'un montant de 5.430 € H.T. a été accepté.

5. Voirie

- Travaux réalisés et à venir

Les travaux d'enrobés d'une partie des trottoirs et des 2 « tranchées » dans la cour de la mairie ont été réalisés. Des nids de poule ont également été rebouchés : il s'agit certes de travaux provisoires qui ne présentent pas l'avantage de la réfection complète de chaussée mais qui sont beaucoup moins onéreux.

6. Questions diverses

- Problème d'adresse au 3B rue A. Fauconnet

Mme Troutet demande une numérotation pour ses appartements et pour les 2 pavillons situés derrière.

Après renseignements auprès de la Poste, il est proposé :

D'indiquer les numéros des appartements à la suite du 3B.

D'attribuer aux 2 maisons individuelles au bout de l'impasse les numéros 3 Ter et 3 Quater.

- Rencontre avec M. Georges GIGNET

M. Gignet dispose d'une tombe dans le cimetière où repose son père. Il lui avait été proposé par le passé de relever son père pour le mettre dans le caveau familial et ainsi libérer une place pour que la commune puisse faire un caveau.

A ce jour, il n'est pas prévu de nouveaux caveaux, M. Gignet sera recontacté le moment venu.

- Demande d'emplacement pour un commerce ambulancier

M. Karakas, commerçant ambulancier spécialisé dans la vente de Kebabs, demande l'implantation de son camion un jour par semaine. Etant donné qu'un même type de commerce propose déjà ce service sur la commune, le conseil ne donne pas suite à sa demande.

- Anniversaire de Madame BERNARD

Au vu de la situation sanitaire, il est impossible de respecter la tradition et de proposer à Mme Bernard de fêter son 90^{ème} anniversaire avec le conseil municipal.

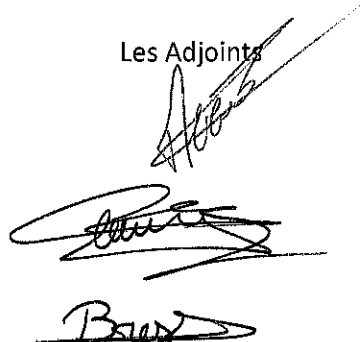
Il est donc décidé de lui remettre un cadeau par l'intermédiaire de son fils Frédéric.

La séance est levée à 23h00

Le Maire



Les Adjointes



Les Conseillers municipaux

